

**Ensemble
depuis 120 ans**

Caisse Desjardins
des Technologies de l'information

ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ANNUELLE

Desjardins
Caisse des Technologies
de l'information

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

¹ Incluent les intérêts sur les parts permanentes uniquement pour les caisses dont la réserve de stabilisation est insuffisante. Taux d'intérêt des parts permanentes : 0,50 % pour l'année 2020.

Excédents avant ristournes aux membres	896 000 \$
Virements réglementaires et autres	(120 000) \$
Intérêts sur les parts permanentes ¹	0 \$
Intérêts sur les parts de ristournes et les parts sociales	0 \$
Ristournes aux membres	(365 000) \$
Alimentation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)	(49 000) \$
Récupération d'impôts	49 000 \$
Utilisation de la réserve pour ristournes éventuelles (RRE) – Ristournes aux membres	316 000 \$
Utilisation de la RRE (FADM)	49 000 \$
Alimentation de la RRE	(615 000) \$
Alimentation de la réserve générale	(161 000) \$
Solde à répartir	0

ADOPTION DU VERSEMENT DES RISTOURNES, DE L'ALIMENTATION DU FADM PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES ET DES TAUX DE RISTOURNES

PROPOSITION DU VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2020

Fonds d'aide au développement du milieu ²	48 846 \$
Ristournes aux membres ²	365 205 \$

RISTOURNE VOLUMES

	RÉPARTITION DES RISTOURNES AUX MEMBRES	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME	
		PARTICULIERS	ENTREPRISES
Comptes	38 170 \$	0,61 \$	0,61 \$
Épargne et placement	46 526 \$	0,61 \$	0,61 \$
Fonds	19 683 \$	0,61 \$	0,61 \$
Prêts et marges de crédit	122 811 \$	0,61 \$	0,61 \$
Ristournes assurances ³	64 857 \$	23 \$ / 1 000 \$ PRIME	
Ristourne produits ³	73 158 \$	MONTANT DE 50 \$ ⁴	

² La ristourne aux membres après récupération d'impôts ainsi que l'alimentation du FADM avant impôts sont prises à même la RRE.

³ Montant établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

⁴ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.